



H₂O pour tous

h2opourtous.org

Une initiative du CLUB 2/3, la division jeunesse d'Oxfam-Québec

Fiche 7 : Privatisation et eau

De nos jours, la sauvegarde et le contrôle de l'eau sont des enjeux qui donnent lieu à de multiples débats à l'échelle planétaire. Maintenant que la ressource diminue, on se demande à qui elle appartient, qui doit être responsable de sa préservation et qui devrait y avoir accès ? La présente fiche propose de nourrir la réflexion sur ce sujet.



UN STATUT DISCUTÉ, DES POSITIONS OPPOSÉES

UN BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ ; UN DROIT

Les défenseurs de cette vision des choses croient que l'eau doit être reconnue comme un droit et doit demeurer le patrimoine de l'humanité, sans jamais appartenir à des intérêts privés. Il incomberait à l'État d'en assurer l'accès, la gestion et la qualité. Pour ce faire, seule la reconnaissance du droit à l'accès à l'eau potable par les institutions internationales pourrait garantir des mesures de protection pour que tout le monde y accède.¹

Jusqu'ici, l'eau n'est pas reconnue en tant que droit en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme à cause de sa nature même. Comme l'air, l'eau apparaissait tellement essentielle que son inclusion n'avait pas paru nécessaire.² En 2002 seulement, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU a indiqué dans son Observation générale no 15 : « Le droit de l'être humain à l'eau est fondamental pour qu'il puisse vivre une vie saine et digne. C'est la condition préalable à la réalisation de tous ses autres droits ».³ L'Observation générale n'est toutefois pas juridiquement contraignante ; elle se veut plutôt comme une indication à suivre. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, réclame-t-on une convention sur le droit à l'eau qui établirait les fondements d'un cadre juridique mondial pour une répartition plus juste.

UN BIEN DE CONSOMMATION ; UNE MARCHANDISE

Pour les tenants de cette vision, l'eau est un besoin au même titre que la nourriture, l'habillement ou le logement, et il est acceptable qu'elle ait un prix et qu'elle soit vendue à l'échelle mondiale. Les gouvernements se voient ainsi dégagés de la responsabilité d'assurer l'accès à l'eau et sa qualité, qui est dès lors abandonnée à la main invisible du marché, comme le reste des produits de consommation. Ainsi, la priorité n'est pas la réponse à un besoin, mais la rentabilité, et seuls ceux qui en ont les moyens peuvent se procurer de l'eau. C'est jusqu'à maintenant ce modèle qui prévaut et une grande majorité des personnes pauvres achète déjà leur eau à prix élevé sur les marchés privés.⁴



H₂O pour tous

h2opourtous.org

Une initiative du CLUB 2/3, la division jeunesse d'Oxfam-Québec

Fiche 7 : Privatisation et eau

POURQUOI PRIVATISER ?

ALLÉGER DES DETTES (PRIVATISATION DES SERVICES)

Afin de venir en aide aux pays en développement, on a mis en place des structures qui favorisent l'implantation du secteur privé, dont le Programme d'ajustement structurel (PAS). Le PAS est un programme de réformes économiques créé par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Il propose un allègement sensible de la dette des pays pauvres fortement endettés en échange de différentes réformes ayant pour but de réduire les dépenses publiques, entre autres par la privatisation de l'eau. C'est sans doute ce qui explique qu'aujourd'hui, la presque totalité des pays du Sud ont privatisé, ou sont en voie de privatiser, la gestion de l'eau.⁵

UN MARCHÉ LUCRATIF (PRIVATISATION DE LA RESSOURCE)

L'engouement pour l'eau embouteillée croît de 12 % et rapporte à l'industrie 22 milliards de dollars américains par année, malgré le fait que le consommateur doive parfois déboursier 1 000 fois plus que pour de l'eau du robinet. L'industrie se charge d'associer l'eau en bouteille à la santé et le consommateur la boit afin de se sentir bien, même si elle n'est pas nécessairement de meilleure qualité. Signalons qu'avec un volume de 89 milliards de litres par année, la quantité de bouteilles en plastique utilisées et le transport qu'elles nécessitent représentent à eux seuls une menace importante pour l'environnement et le climat.⁶

REEMPLIR LES COFFRES DE L'ÉTAT (PRIVATISATION DES SERVICES)

C'est souvent pour alléger leurs dépenses que les gouvernements délèguent au secteur privé la gestion et l'entretien des services d'eau. C'est le cas notamment de l'Angleterre qui a, depuis 1989, privatisé les sociétés d'État responsables de la filtration et de la distribution de l'eau. Le gouvernement a effectivement reçu 11,2 milliards de dollars lors de la privatisation, mais d'autres dépenses, dont l'annulation de la dette des compagnies, ont fait en sorte que les contribuables ont dû défrayer 9,5 milliards.⁷





H₂O pour tous

h2opourtous.org

Une initiative du CLUB 2/3, la division jeunesse d'Oxfam-Québec

Fiche 7 : Privatisation et eau

LES EFFETS DE LA PRIVATISATION

Nous pouvons aujourd'hui constater les conséquences antérieures de la privatisation de la gestion de l'eau, et celles qu'elle continue d'avoir, au Nord comme au Sud. D'une part, la population est directement touchée par une augmentation marquée des prix, par des coupures d'eau pour ceux qui n'arrivent pas à payer et aussi par une dégradation des services.⁸ D'autre part, pour demeurer compétitifs et attirer les entreprises, les pays baissent leurs taxes locales et omettent de faire respecter les normes environnementales. Les gouvernements se retrouvent ensuite avec une capacité fiscale réduite pour récupérer et traiter les eaux polluées, ce qui a des effets sur l'environnement.⁹

BOLIVIE

Minimes avant la privatisation, les dépenses pour l'eau ont littéralement explosé, et elles représentent à présent 20 % du revenu mensuel. De plus, les services ont subi une importante détérioration.¹⁰

COLOMBIE ET PHILIPPINES

Lorsque les services d'eau sont interrompus à cause des frais non payés, les femmes se remettent à utiliser de l'eau contaminée et risquent ainsi de contracter de graves maladies. Elles doivent passer de longues heures à transporter de l'eau, en plus d'être incapables d'assumer leurs dépenses pour la nourriture, la santé et l'éducation du fait qu'elles utilisent cet argent pour payer les services en eau.¹¹

AFRIQUE DU SUD

C'est en 2000 que des compteurs d'eau prépayés ont été introduits à Kwazulu Natal. Incapables de payer les cartes nécessaires pour utiliser les compteurs, les gens faisaient face à des coupures régulières et n'avaient pas d'autre choix que d'aller chercher l'eau dans les rivières voisines. Le résultat a été catastrophique : 300 morts et plus de 120 000 personnes touchées par le choléra. Ce fut la plus grosse épidémie de choléra de toute l'Afrique du Sud.¹²

ANGLETERRE

Depuis 1990, on dénote une augmentation de 36 % du prix de l'eau, de 33 % des coupures de services pour non-paiement et une baisse de la qualité de l'eau prouvée par l'augmentation du nombre de cas de dysenterie qui est une maladie parasitaire.¹³ Cependant, les bénéfices des exploitants ont grimpé en flèche.¹⁴



H₂O pour tous

h2opourtous.org

Une initiative du CLUB 2/3, la division jeunesse d'Oxfam-Québec

Fiche 7 : Privatisation et eau

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Plus de la moitié (59 %) de l'eau en bouteille consommée dans le monde est de l'eau purifiée (eau du robinet).¹⁵
- L'eau embouteillée n'est pas nécessairement plus sûre que l'eau du robinet. Il est possible de trouver dans les deux cas des polluants et des contaminations microbiologiques. Aussi, l'eau embouteillée est en général moins réglementée.¹⁶
- Par suite de la privatisation et des politiques de tarification en Afrique du Sud, les prix ont augmenté jusqu'à 600 % depuis 1996, et plus de 10 millions de Sud-africains ont perdu leur accès à l'eau.¹⁷

QU'EN EST-IL AU CANADA ?

- Montréal dépensera 423 millions de dollars pour installer quelque 30 000 compteurs d'eau qui permettront de tarifier l'utilisation commerciale et industrielle de l'eau.¹⁸
- Les Québécois consomment le tiers de l'eau embouteillée vendue au Canada.¹⁹
- Bien que la ressource d'eau ne coûte pratiquement rien pour les embouteilleurs, le prix de vente est pratiquement le même que pour l'essence. Étonnamment, lorsque l'essence atteint le prix de l'eau, les Québécois crient au scandale !²⁰

Nos activités sont réalisées avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).





H₂O pour tous

h2opourtous.org

Une initiative du CLUB 2/3, la division jeunesse d'Oxfam-Québec

Fiche 7 : Privatisation et eau

RÉFÉRENCES

¹ ONU (Organisation des Nations Unies). 2003. <<http://www.un.org/french/events/water/4.pdf>>.

² *Idem.*

³ *Idem.*

⁴ PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2006.
<http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2006_FR_Contents.pdf>

⁵ CETIM (Centre Europe- Tiers Monde). 2008. <http://www.cetim.ch/fr/interventions_details.php?iid=185>.

⁶ ONU (Organisation des Nations Unies). 2003.
<http://www.wateryear2003.org/fr/ev.php-URL_ID=5226&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html>.

⁷ Lauzon, L.-P. 1996. <http://www.cese.uqam.ca/pdf/rec_96_privatisation_eau.pdf>.

⁸ Barlow, M. 2006. <http://www.blueplanetproject.net/francais/documents/ConventionONU_Droit_Eau_MaudeBarlow.pdf>.

⁹ Poupeau, F. 2002. <<http://www.monde-diplomatique.fr/2002/05/POUPEAU/16514>>.

¹⁰ AWID (Association for women's rights in development). 2008.
<<http://www.awid.org/eng/Issues-and-Analysis/Library/Les-femmes-et-la-privatisation-de-l-eau>>.

¹¹ *Idem.*

¹² L'Écuyer, F. 2003. <<http://eau.apinc.org/spip.php?article95>>.

¹³ Association québécoise des organismes de coopération internationale. 2006. « L'eau pour tous, tous pour l'eau! Solidarité en herbe ». Montréal : AQOCI. p. 47.

¹⁴ CETIM. 2008. <http://www.cetim.ch/fr/interventions_details.php?iid=185>.

¹⁵ ONU (Organisation des Nations Unies). 2003.
<http://www.wateryear2003.org/fr/ev.php-URL_ID=5226&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html>.

¹⁶ Clarke, T. 2005. Regard sur l'industrie de l'eau embouteillée. Ottawa Institut Polaris. p.73.

¹⁷ L'Écuyer, F. 2003. <<http://eau.apinc.org/spip.php?article95>>.

¹⁸ Radio-Canada. 2007. <<http://www.radio-canada.ca/regions/Montreal/2007/11/21/007-aqueduc-compteur.shtml>>.

¹⁹ Clarke, T. 2005. Regard sur l'industrie de l'eau embouteillée. Ottawa Institut Polaris. p.8.

²⁰ *Ibid.* p.26.